

# Crimes économiques: qui sont les enquêteurs?

**FI** [finance-investissement.com/nouvelles/reglementation/crimes-economiques-qui-sont-les-enqueteurs/a/16096](http://finance-investissement.com/nouvelles/reglementation/crimes-economiques-qui-sont-les-enqueteurs/a/16096)

31.07.2008

« Une fraude, c'est une variation sur un même thème »

L'Autorité des marchés financiers (AMF), le Service des enquêtes sur les crimes économiques de la Sûreté du Québec (SQ) et les Équipes intégrées de police des marchés financiers (EIPMF) de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) sont autant de différents organismes qui emploient des enquêteurs afin de faire la lumière sur des manques à la réglementation ou des crimes économiques. Mais qui sont ces enquêteurs qui cherchent à mettre la main au collet des Vincent Lacroix de ce monde ? Les méthodes de recrutement de la SQ et de la GRC sont assez semblables, les candidats viennent de l'intérieur du corps de police et comptent généralement quelques années d'expérience en tant qu'enquêteurs. Avant d'entrer au Service des enquêtes sur les crimes économiques de la SQ ou dans une des Équipes intégrées de police des marchés financiers de la GRC, le candidat devra donc suivre sa formation de policier qui comprend notamment un passage à l'École nationale de police ainsi qu'un nombre déterminé d'années de services réguliers. À la GRC, le policier qui souhaite faire partie d'une équipe intégrée pourra, préférablement, acquérir des compétences en lien avec le milieu financier à travers des diplômes universitaires en finance, gestion des affaires ou en économie. Le cours de valeurs mobilières est également un atout pour les candidats. « Il y a un mythe qui veut que c'est tellement un domaine spécialisé qu'il faut absolument connaître le commerce des valeurs mobilières pour pouvoir enquêter, explique Guy Roussel, responsable de l'EIPMF de Montréal. Une réalité existe, une fraude, peu importe le milieu dans lequel elle est enquêtée, demeure une variation sur un même thème. » L'expérience demandée dépendra toutefois du poste à combler, ainsi, selon le grade recherché, les exigences peuvent changer, mais une expérience dans les crimes économiques est importante si on souhaite se spécialiser dans les crimes liés aux marchés financiers. « Plus particulièrement, nous recherchons des enquêteurs expérimentés qui ont plusieurs années d'expérience en enquête de crimes économiques, soutient Guy Roussel. La niche particulière de nos enquêtes (les marchés financiers) n'est pas très différente de ce qui va être fait en crimes économiques ailleurs dans la GRC ou à la SQ, mais ça concerne des cas beaucoup plus complexes et qui peuvent avoir des plus grandes répercussions. » Les enquêteurs suivent également une formation continue orientée selon les besoins que ce soit à l'université ou à la GRC même. Par exemple, l'Université de Sherbrooke offre un cours traitant de criminalité financière alors que la GRC donne de la formation en ce qui concerne l'administration de la preuve criminelle. Le personnel des EIPMF est complété par des civils et des experts. Quant à l'AMF, qui prête parfois ses enquêteurs aux EIPMF, elle emploie une quarantaine d'enquêteurs à temps plein qui travaillent sur différentes affaires reliées aux manques à la *Loi sur les valeurs mobilières*. Ils proviennent de différents horizons professionnels et on retrouve également des individus avec une expérience d'enquête. « Certains ont une expérience juridique, (avocat, notaire, juriste), d'autres, une expérience comptable (c.a., c.g.a., c.m.a.), d'autres une expérience d'enquête (policier, enquêteur dans un organisme) ou d'autres encore une expérience du milieu financier, (représentant, banque, courtier), explique Christian Barrette, directeur des communications à l'AMF. « La plupart des enquêteurs sont titulaires d'un baccalauréat ou possèdent une expérience pouvant être équivalente à un baccalauréat, ajoute-t-il. Nous considérons particulièrement les expériences à titre d'avocat, enquêteur, comptable, juricomptable ainsi que toute expérience dans les marchés financiers. » Ils reçoivent ensuite une formation de base qui comprend notamment une présentation de l'Autorité sur sa structure et plan annuel, sur le code de déontologie, sur les techniques d'interrogatoire de base et avancées ainsi que sur les différents éléments constitutifs des principales infractions. « En plus de ce programme de base, nous avons un programme de formation continue afin de former notre personnel sur certains sujets importants, par exemple 45-106 et le blanchiment d'argent, soutient Christian Barrette. Au cours de cette année, nous aurons une formation avancée sur les délits d'initiés et la manipulation de marché donnée par la SEC, FINRA et CFTC. Nous aurons également une formation sur les produits dérivés »